

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 26

Séance du 25 novembre 2025

Nombre de membres présents : 15

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-cinq novembre à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

18/11/2025

Date d'affichage

18/11/2025

Objet de la délibération n° 57-2025

Administration – Approbation du procès-verbal de la séance 7 octobre 2025

Présents

JP. CULOS, C. ROMERO, S. MAZAS, F. GARRIGUES, M.J. SCHIFANO, M. PLANA, S. PRADELLES, F. ESTEVES, A. TAHRI, C. CLERGEAU, D. DOUMERC, C. SCHIFANO, O. RACAUD, R.M MARTINEZ FUENTE

Absents excusés

C. PAVAILLER, C. DEBONS, A. SECULA, JC. MALTHE, J.F. MULLER, E. UMUTESI, ME RAYSSAC ORRIT, A. CIERCOLES, I. CERE, JC. LAPASSE, H. DUTKO

Pouvoirs

C. PAVAILLER à C. CLERGEAU	C. DEBONS à C. SCHIFANO
J.F. MULLER à S. MAZAS	A. SECULA à A. TAHRI
JC. MALTHE à JP. CULOS	E. UMUTESI à P. PLICQUE
I. CERE à O. RACAUD	JC. LAPASSE à R.M MARTINEZ FUENTE

Mme CLERGEAU Cynthia a été nommée secrétaire

Délibération n° 01

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2025 et demande aux conseillers s'ils ont des observations à formuler.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2025

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.



Acte rendu exécutoire après **26 NOV. 2025**

dépôt en Préfecture le :

Et publication ou notification du : **26 NOV. 2025**